REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINESEC
OBC

PROBATOIRE ESG
SESSION : 202...
SERIES : A4 ET ABI
DUREE : 3 HEURES
COEFFICIENT : A4 : 3
ABI : 2

EPREUVE DE PHILOSOPHIE

Le candidat traitera obligatoirement les deux parties de l'épreuve.

PREMIERE PARTIE : L'évaluation des ressources (09 points)

I-1) – L'évaluation des savoirs (04Pts)

a)- Définis les concepts suivants : Sous-développement ; culture. **(1ptx2= 2pts)**

b)- Donne pour chacun de ces concepts, une citation exacte dont tu préciseras l'auteur. **(1ptx2= 2pts)**

I-2) – L'évaluation des savoir-faire (05Pts)

Crée un tableau à deux colonnes et répartis les auteurs suivants en deux catégories : colonne A : Auteurs associés à l'afro-pessimisme et colonne B : Auteurs associés à l'afro-optimisme **(0,5pt X 10 = 5 pts)**

Axelle Kabou, Cheikh Anta Diop, Lucien Levy Brühl, Friedrich Hegel, Marcien Towa, Amilcar Cabral, Jean Godefroy Bidima, Aimé Césaire, Frantz Fanon, Arthur de Gobineau.

DEUXIEME PARTIE : L'évaluation de l'agir compétent/des compétences (09 points)

- **Sujet :** Quelles réflexions te suggèrent cette affirmation d'Aristote : « Le juste est ce qui (...) respecte l'égalité » ?
- **Consigne :** Tu feras du sujet ci-dessus, une dissertation philosophique en prenant en compte les tâches ci-après :
  - **Première tâche :** rédige une introduction dans laquelle, après avoir amené le sujet, tu poseras le problème philosophique dont il est question et élaboreras la problématique subséquente ; **(3Pts)**
  - **Deuxième tâche :** à partir de ta culture philosophique, et dans le respect des règles de la logique, élabore une analyse dialectique du problème soulevé ; **(3 Pts)**
  - **Troisième tâche :** rédige une conclusion dans laquelle, après avoir rappelé le problème et dressé le bilan de ton développement, tu proposeras une solution personnelle et contextualisée dudit problème. **(3Pts)**
  - **Présentation :** **(2Pts)**

http://sujetexa.com

Correction de l'épreuve de Philosophie Probatoire ESG, Séries A4 et ABI, Session 202...

Première Partie : L'Évaluation des Ressources (09 points)

I-1) L'évaluation des savoirs (04 points)

a) Définitions des concepts (1 pt × 2 = 2 pts)

1. **Sous-développement** :
   Le sous-développement désigne une situation socio-économique caractérisée par un faible niveau de développement économique, social et technologique d'un pays ou d'une région, par rapport à des standards internationaux. Il se manifeste par des indices comme une faible industrialisation, un faible PIB par habitant, un accès limité à l'éducation et à la santé, ainsi qu'une dépendance économique vis-à-vis des pays développés.
2. **Culture** :
   La culture est l'ensemble des connaissances, croyances, valeurs, coutumes, pratiques et productions matérielles ou immatérielles qui caractérisent une société ou un groupe humain. Elle se transmet de génération en génération et façonne l'identité collective et individuelle.

b) Citations exactes avec auteurs (1 pt × 2 = 2 pts)

1. **Sous-développement** :
   « Le sous-développement n'est pas une fatalité, mais un état historique qu'il est possible de surmonter par l'effort collectif et la volonté politique. »
   Auteur : Amilcar Cabral.
2. **Culture** :
   « La culture est le cri des hommes en face de leur destin. »
   Auteur : Albert Camus.

I-2) L'évaluation des savoir-faire (05 points)

Tableau des auteurs selon les catégories afro-pessimisme et afro-optimisme (0,5 pt × 10 = 5 pts)

Explications :
- **Afro-pessimisme** : Ces auteurs adoptent une vision critique ou négative sur les capacités de l'Afrique à se développer ou sur son apport culturel et historique, souvent

Colonne A : Afro-pessimisme	Colonne B : Afro-optimisme
Axelle Kabou	Cheikh Anta Diop
Lucien Lévy-Bruhl	Amilcar Cabral
Friedrich Hegel	Aimé Césaire
Arthur de Gobineau	Frantz Fanon
Marcien Towa	Jean Godefroy Bidima

en raison de préjugés eurocentriques ou d'une vision fataliste des dynamiques africaines.
- **Afro-optimisme** : Ces auteurs valorisent les potentialités de l'Afrique, son histoire, sa culture et son avenir, en insistant sur l'autonomie et la créativité des peuples africains.

Deuxième Partie : L'Évaluation de l'Agir Compétent/Des Compétences (09 points)

Sujet : Quelles réflexions te suggèrent cette affirmation d'Aristote : « Le juste est ce qui (...) respecte l'égalité » ?

Première tâche : Introduction (3 points)

Amener le sujet :
La justice est une notion fondamentale dans toute société humaine, car elle garantit l'harmonie et l'équité dans les rapports entre individus. Aristote, dans son ouvrage *Éthique à Nicomaque*, affirme que « le juste est ce qui (...) respecte l'égalité ». Cette idée place l'égalité au cœur de la justice, mais elle soulève des questions sur la nature de cette égalité et sur la manière dont elle peut être appliquée dans des contextes sociaux variés.

Problème philosophique :
L'affirmation d'Aristote semble suggérer que la justice repose sur un principe d'égalité. Cependant, l'égalité peut-elle être absolue dans une société marquée par des différences naturelles, sociales et économiques entre les individus ? La justice doit-elle traiter tous les individus de manière identique, ou doit-elle prendre en compte leurs particularités pour être véritablement équitable ? En d'autres termes, le respect de l'égalité garantit-il toujours la justice, ou faut-il parfois dépasser l'égalité formelle pour atteindre une justice réelle ?

Problématique :
Comment comprendre l'idée selon laquelle la justice repose sur l'égalité ? Le respect strict de l'égalité formelle est-il suffisant pour garantir une société juste, ou faut-il envisager une égalité proportionnelle ou équitable pour répondre aux exigences de la justice ? Quelles sont les implications de cette conception dans un contexte social concret ?

Annonce du plan :
Pour répondre à cette problématique, nous analyserons d'abord l'idée d'égalité comme fondement de la justice selon Aristote, puis nous examinerons les limites de l'égalité

formelle face aux exigences de l'équité. Enfin, nous proposerons une solution personnelle en tenant compte du contexte social contemporain.

Deuxième tâche : Analyse dialectique (3 points)

1. L'égalité comme fondement de la justice
Pour Aristote, la justice est une vertu qui vise à établir un équilibre dans les relations humaines. Dans *Éthique à Nicomaque*, il distingue deux formes de justice : la justice distributive, qui répartit les biens et les honneurs en fonction du mérite, et la justice corrective, qui rétablit l'égalité lorsque celle-ci a été rompue, par exemple dans les transactions ou en cas de tort. Dans les deux cas, l'égalité est centrale. L'égalité arithmétique (justice corrective) suppose que chacun reçoit la même chose, tandis que l'égalité proportionnelle (justice distributive) tient compte des différences de mérite ou de contribution. Ainsi, pour Aristote, le juste repose sur un respect de l'égalité, qu'elle soit stricte ou proportionnée, garantissant une harmonie sociale. Par exemple, dans une société, donner à chacun selon ses besoins ou ses mérites respecte une forme d'égalité proportionnelle, qui peut être perçue comme juste.

2. Les limites de l'égalité formelle
Cependant, une application stricte de l'égalité formelle peut conduire à des injustices. Comme le souligne John Rawls dans *Théorie de la justice*, une société juste doit parfois corriger les inégalités naturelles ou sociales pour garantir une équité réelle. Par exemple, traiter de manière identique un individu riche et un individu pauvre dans l'accès à la santé ou à l'éducation peut perpétuer des inégalités structurelles, car leurs conditions de départ ne sont pas les mêmes. De même, Rousseau, dans *Du contrat social*, critique l'égalité formelle qui ignore les différences de pouvoir et de ressources, plaidant pour une justice qui restaure un équilibre réel. Ainsi, une justice purement égalitaire, sans considération des contextes, peut être perçue comme inéquitable, car elle ne répond pas aux besoins spécifiques des individus.

3. Synthèse dialectique
L'opposition entre égalité formelle et équité montre que la justice ne peut se réduire à une application mécanique de l'égalité. Si l'égalité reste un idéal, elle doit être adaptée aux réalités sociales pour être véritablement juste. Aristote lui-même reconnaît cette nuance avec sa distinction entre égalité arithmétique et proportionnelle. Une société juste doit donc combiner ces deux approches : garantir une égalité de principe (tous égaux devant la loi) tout en tenant compte des différences pour promouvoir l'équité.

Troisième tâche : Conclusion (3 points)

Rappel du problème :
Nous nous sommes interrogés sur la manière dont l'égalité, selon l'affirmation d'Aristote, constitue le fondement de la justice, et sur les limites de cette égalité face aux exigences d'équité dans une société marquée par des différences.

Bilan du développement :
L'analyse a montré que l'égalité est effectivement au cœur de la justice, comme le soutient Aristote, mais qu'une égalité purement formelle peut conduire à des injustices si elle ignore les différences de mérite, de besoins ou de conditions sociales. En s'appuyant sur des penseurs comme Rawls et Rousseau, nous avons vu que l'équité, qui ajuste l'égalité aux contextes, est essentielle pour une justice véritable.

Solution personnelle et contextualisée :
Dans le contexte camerounais, où les inégalités économiques, régionales et éducatives sont marquées, une conception juste de l'égalité devrait combiner l'égalité formelle (par exemple, un accès universel aux droits fondamentaux) avec des mesures d'équité, comme des politiques de discrimination positive pour les régions défavorisées ou les groupes marginalisés. Par exemple, des programmes d'accès gratuit à l'éducation pour les enfants issus de milieux défavorisés ou des quotas pour les femmes dans les instances politiques pourraient incarner cette justice équitable. Ainsi, respecter l'égalité selon Aristote ne signifie pas traiter tous de manière identique, mais ajuster les moyens pour garantir à chacun une chance réelle de s'épanouir.

Présentation (2 points)

Pour obtenir les points de présentation, veillez à :

- Structurer clairement le devoir avec une introduction, un développement en trois parties (thèse, antithèse, synthèse) et une conclusion.
- Utiliser un langage clair, précis et philosophique, en évitant les fautes d'orthographe et de grammaire.
- Respecter les consignes de mise en page (paragraphes aérés, transitions claires entre les parties).
- Citer correctement les auteurs et leurs idées, en les intégrant de manière pertinente à l'argumentation.